Contrat de consentement

- 1.1. L'intéressée, Malou V. est en accord à recevoir une séance fessée en cas d'insolence, de désaccord, de conflit ou à sa demande avec le code « je veux un rendez-vous pour une séance ».
- 1.2. Lors de la séance fessée, l'intéressée sera mise en sous-vêtement, les poignées liées, avec une possibilité d'avoir les yeux bandés et quelque chose dans la bouche afin de le mordre pour éviter de crier.
- 1.3. Lors de la séance, il est possible que des doigts puissent être introduits à certains endroits pour quelques vérifications.
- 1.4. Les fessées seront de plus en plus fortes au fil du temps.
- 1.5. La séance pourra être arrêtée quand l'intéressée le désirera.
- 2. L'intéressée, Malou V. est en accord à recevoir des étranglements de plus en plus forts jusqu'à une limite déterminée par elle-même.
- 3. L'intéressée, Malou V. est en accord à recevoir des « coups de fouet » sur le dos, les fesses et si elle le désire à d'autres endroits.
- 4. L'intéressée, Malou V. est en accord à négocier avec le temps, si elle se sent prête, un contrat à l'amiable de vive voix pour se soumettre complètement afin de recevoir le sexe de son partenaire (moi-même) dans l'autre trou délicatement afin de lui faire aimer cette pratique. Elle sera maître d'arrêter, de continuer ou de faire des demandes quand elle le souhaite par rapport à cette pratique.